



Trente-troisième réunion du Conseil d'administration

Bureau de l'Inspecteur général Rapport annuel 2014

GF/B33/06

Information du Conseil d'administration

Genève, Suisse, 31 mars - 1 avril 2015

Objet du présent document : informer sur les activités du Bureau de l'Inspecteur général en 2014.

Ce document s'inscrit dans un processus délibératif interne du Fonds mondial et ne peut donc pas être rendu public avant la fin de la réunion du Conseil d'administration.

Ce document a été traduit en français à partir de la version officielle anglaise. Conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses comités, la version anglaise fait foi en cas de litige découlant du contenu d'un document traduit (comme celui-ci).

PREMIÈRE PARTIE.

MESSAGES DES DIRIGEANTS

Message de Katie Hodson, Inspectrice générale par intérim

2014 a été une année de consolidation et de construction pour le Bureau de l'Inspecteur général. En décembre, celui-ci comptait 41 collaborateurs, un effectif record. L'unité d'audit et celle chargée des enquêtes ont été restructurées selon des axes plus régionaux et thématiques, et renforcées par la création d'une unité de la politique et de la stratégie et d'une équipe du renseignement et de l'excellence opérationnelle.

Une meilleure communication, notamment avec la mise en œuvre de modèles d'engagement des parties prenantes qui planifient les étapes clés des travaux du Bureau de l'Inspecteur général, a renforcé nos relations avec toutes les parties prenantes concernées. La nature de nos échanges avec le Secrétariat a changé, les discussions opérationnelles cédant la place à des débats plus stratégiques. Ainsi, le Bureau a participé à des initiatives importantes comme un examen de la gouvernance, de la garantie combinée, de l'éthique et du financement en fonction des résultats. Son engagement aide l'organisation à mettre en place les améliorations durables et structurelles indispensables pour gérer et atténuer les risques.

Toutefois, 2014 a également apporté son lot de difficultés. La restructuration mais aussi une démarche d'audit plus exigeante et stratégique ont contraint l'unité d'audit à fonctionner avec la moitié de son effectif, presque toute l'année. Le Bureau de l'Inspecteur général, avec l'accord du Comité d'audit et d'éthique, a pris la décision de réviser son plan d'audit et de ramener le nombre d'examen de 21 à 11, un objectif plus réaliste, en mettant davantage l'accent sur les principaux domaines de garantie nécessaires à la formulation de son avis annuel. L'objectif de l'unité en charge des enquêtes de clôturer 30 dossiers datant de 2009 à 2012 a laissé peu de temps pour les activités de prévention des fraudes.

Une nouvelle démarche d'audit fondée sur un meilleur alignement sur les objectifs stratégiques du Secrétariat a été adoptée en 2014. D'autre part, le Bureau de l'Inspecteur général a rendu pour la première fois un avis annuel visant à indiquer aux membres du Conseil d'administration et aux autres parties prenantes si les contrôles internes, la gouvernance et les procédures de gestion des risques du Fonds mondial sont adéquats et efficaces, et de nature à garantir que les objectifs opérationnels et stratégiques de l'organisation sont atteints.

Le document GF/B33/07 contient le texte intégral de l'avis annuel sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes du Fonds mondial.

Les dossiers d'enquête en attente couvrant la période 2009-2012 ont pu être traités grâce aux gains de productivité liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à une gestion efficace. Les procédures d'examen des plaintes reçues ont été affinées, notamment avec le renforcement des capacités pour gérer d'éventuelles atteintes aux droits de l'homme dans le cadre des subventions du Fonds mondial. Les plaintes ont augmenté de 60 pour cent en 2014, ce qui s'explique davantage par une meilleure communication et une visibilité accrue que par une réelle augmentation des actes répréhensibles.

Nous avons produit 25 rapports en 2014 (la liste complète est disponible dans l'annexe 2). Toutefois, notre travail ne s'arrête pas là. Aujourd'hui, nous nous efforçons d'aider le Secrétariat à trouver des solutions, au lieu de simplement décrire des problèmes. Tous nos rapports identifient des causes profondes et proposent des solutions durables qu'il est possible de mettre en œuvre, comme l'illustrent les mesures de gestion convenues avec le Secrétariat. Conçues pour empêcher que les problèmes ne se reproduisent, ces mesures sont essentielles pour aider le Fonds mondial à aller de l'avant.

Le document GF/B33/08 présente des informations plus détaillées sur les mesures de gestion convenues en 2014.

La conformité générale de l'unité d'audit aux normes de l'Institut des auditeurs internes pour la pratique professionnelle de l'audit interne a été confirmée et l'unité chargée des enquêtes a été jugée apte à remplir sa mission, au terme des examens d'assurance qualité externes menés par un cabinet indépendant. Cela est en accord avec notre acte constitutif qui stipule que le Bureau de l'Inspecteur général doit respecter les normes internationales et appliquer les meilleures pratiques. Les objectifs des indicateurs clés de résultat 2014 du Bureau sont largement atteints, attestant que nous avons fourni un service efficient et efficace, que nous avons agi de manière responsable et transparente, que nos interventions ont eu un impact et que nous avons mis en place une équipe capable de remplir nos objectifs. L'annexe 1 fournit des informations détaillées sur nos indicateurs clés de résultat pour 2014.

En conclusion, le Bureau de l'Inspecteur général, qui fête ses dix ans en 2015, reste un organe indépendant doté d'un personnel compétent qui rend compte directement au Conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité d'audit et d'éthique. Les rapports d'audit et d'enquête qu'il compile, publiés régulièrement et accessibles à tous, traitent des aspects financiers, programmatiques et de communication de l'information du Fonds mondial, des bénéficiaires de ses subventions et des agents locaux du Fonds.

Pierre angulaire de la structure de garantie de l'organisation, le Bureau de l'Inspecteur général s'investit dans sa mission de protection des actifs, des investissements, de la réputation et de la pérennité du Fonds mondial. Il exprime sa gratitude au Comité d'audit et d'éthique, au Conseil d'administration et à l'équipe dirigeante du Secrétariat pour leur soutien sans faille.

Message de Mouhamadou Diagne, Inspecteur général depuis mars 2015

Je suis ravi de reprendre les rênes d'un Bureau de l'Inspecteur général solide alors qu'il fête son dixième anniversaire. J'aimerais remercier mon prédécesseur Martin O'Malley qui a su constituer une équipe dévouée et déterminée, mais aussi Katie Hodson qui, en tant qu'Inspectrice générale par intérim, a assuré la continuité du travail de Martin durant le premier trimestre de 2015. Merci également à Elmar Vinh-Thomas, directeur de l'audit, qui quitte le Bureau de l'Inspecteur général en mars et qui a su diriger et renforcer l'équipe, en particulier pendant les périodes de profonds changements qu'elle a dû traverser. Je tiens à ce que le Comité d'audit et d'éthique et le Conseil d'administration sachent que j'entends continuer à m'appuyer sur ces bases pour aller encore plus loin.

Je suis un partisan convaincu de l'amélioration continue. Nous devons veiller tout particulièrement à renforcer notre responsabilité à l'égard des résultats, optimiser l'impact stratégique de nos travaux et développer des relations efficaces avec toutes les principales parties prenantes.

Nous devons également adopter une démarche concertée. Cela suppose de préserver et de renforcer la relation étroite qui nous lie au Secrétariat, dans un esprit de partenariat sincère mais productif, tout en préservant et en protégeant l'indépendance et l'objectivité du Bureau de l'Inspecteur général. Cette approche équilibrée est essentielle à l'accomplissement de notre mandat et pour garder la confiance des donateurs.

Le Bureau de l'Inspecteur général collabore non seulement avec le Secrétariat mais aussi avec toutes les parties prenantes du Fonds mondial. Nos travaux resteront ancrés dans les valeurs au cœur de notre métier, à savoir l'objectivité, l'équité et l'établissement des faits de manière impartiale, mais nous devons également nous montrer nuancés et sensibles à la variété des besoins des divers groupes qui constituent le tissu multipartite complexe du Fonds mondial.

Je me réjouis de diriger le Bureau de l'Inspecteur général, alors qu'il entame sa deuxième décennie d'existence, et je compte sur votre soutien. Ensemble, nous aiderons le Fonds mondial à prendre les mesures idoines pour vaincre le sida, la tuberculose et le paludisme.

À propos du Bureau de l'Inspecteur général

Le Bureau de l'Inspecteur général regroupe 41 collaborateurs dévoués, soit 17 femmes et 24 hommes aux profils divers et issus d'horizons variés : police, douanes, santé, édition, comptabilité, droit, assurances, banques de développement, Nations Unies, administrations, services anti-corruption et fiscaux...

Outre l'anglais et le français, 20 langues au moins sont parlées au sein du Bureau, notamment l'afrikaans, l'albanais, l'allemand, le bengali, le chichewa, l'espagnol, le gallois, le géorgien, le gujarati, l'hindi, l'italien, le japonais, le letton, le marathi, le néerlandais, le russe, le tagalog, l'ukrainien, le vietnamien et le yao.

DEUXIÈME PARTIE.

UNITÉ D'AUDIT

Stratégie

En 2014, l'unité d'audit a été restructurée pour mettre en place une nouvelle démarche d'audit plus étroitement alignée sur la stratégie du Fonds mondial, conçue pour répondre à des questions essentielles pour le Conseil d'administration.

UNE NOUVELLE APPROCHE ÉTROITEMENT ALIGNÉE SUR LA STRATÉGIE DU FONDS MONDIAL

Quel est le meilleur modèle de gouvernance pour le Fonds mondial à l'avenir ? Comment le Secrétariat peut-il mettre en place de nouveaux modèles soutenant les stratégies nationales en matière de santé comme le financement en fonction des résultats ? En l'absence de représentation dans un pays, comment le Fonds mondial peut-il avoir la garantie que ses subventions ont l'impact souhaité et que les risques sont gérés de manière appropriée sur le terrain ?

Toute l'année, ces thèmes ont joué un rôle important dans la définition du plan de travail de l'unité d'audit, influençant le choix des audits de pays et des audits internes à mener.

Effectif

La restructuration de l'équipe chargée des audits et le centrage sur une démarche d'audit plus stratégique ont entraîné le départ de sept collaborateurs en 2014 (deux ont été licenciés, un a été transféré vers le Secrétariat, un autre a pris une retraite anticipée et trois ont démissionné). La procédure de recrutement pour pourvoir les postes devenus vacants a été beaucoup plus longue que prévu et pendant presque toute l'année, l'unité a fonctionné avec moins de la moitié de l'effectif théorique. Plutôt que de faire appel à des consultants externes, la direction du Bureau de l'Inspecteur général a décidé de recruter les meilleurs candidats pour constituer une équipe interne solide et pérenne.

Progrès au regard du plan de travail 2014

L'évolution de l'effectif mentionnée ci-dessus a amené le Comité d'audit et d'éthique à approuver un plan d'audit révisé prévoyant 11 examens (au lieu de 21) axés sur la fourniture de garanties clés, un objectif plus réaliste. L'unité d'audit a finalisé ce plan de travail 2014 révisé à 94 pour cent. Au moment de la rédaction du présent rapport, les onze examens étaient terminés ; cinq rapports avaient été publiés en 2014, deux l'avaient été début 2015 et les quatre rapports restants devaient l'être prochainement. En outre, l'unité continue de participer activement aux groupes de travail et d'orientation sur la garantie combinée, aux initiatives de financement en fonction des résultats, aux travaux relatifs à la politique de conservation des documents et à l'observation de la mise en œuvre du nouveau modèle de financement. Cela s'inscrit dans nos activités d'audit *ex ante* prévues dans le plan annuel 2015.

CONSTITUER UNE ÉQUIPE SOLIDE ET PÉRENNE

Au moment de la rédaction du présent rapport, tous les postes vacants au sein de la solide équipe de 19 personnes de l'unité d'audit avaient été pourvus, sauf deux. Suite au départ d'Elmar Vinh-Thomas, qui a rejoint la Fondation Bill et Melinda Gates, le recrutement d'un nouveau directeur de l'audit est en cours. Tous les postes devraient être pourvus d'ici la fin du deuxième trimestre 2015.

Assurance et amélioration de la qualité

La qualité de l'unité d'audit a été évaluée deux fois en 2014. La première évaluation faisait partie de l'évaluation des piliers du Fonds mondial par la Commission européenne. Les évaluateurs ont conclu que la fonction d'audit du Bureau de l'Inspecteur général était conforme aux normes professionnelles internationales et au code d'éthique de l'Institut des auditeurs internes (IIA).

En outre, dans une optique d'amélioration continue, le Bureau a commandé une évaluation externe et formelle de la qualité de la fonction d'audit, selon les directives de l'Institut des auditeurs internes. Menée en décembre 2014 et en janvier 2015 par Moore Stephens, cette évaluation a confirmé la conformité générale de l'unité d'audit aux normes et au code d'éthique de l'IIA.

Rapports d'audit de 2014 (l'annexe 2 présente des résumés de ces rapports)

2014	Plan initial	Plan révisé (AEC10)	Terminé	Rapports publiés	En cours	Progrès au regard du plan
Garantie	20	10	10	4	6	91%
Conseil	1	1	1	1	--	100%
Total	21	11	11	5	6	94%

L'évaluation a établi que des améliorations pouvaient encore être apportées dans trois domaines opérationnels (le Bureau de l'Inspecteur général en a convenu et a commencé à mettre en œuvre les mesures nécessaires) ainsi que dans un domaine lié à l'acte constitutif du Bureau, ce dont le Comité d'audit et d'éthique a été chargé.

L'unité d'audit mène régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des entités auditées après ses interventions sur le terrain. Ces enquêtes sont conçues pour recueillir des observations dans trois domaines : efficacité de l'audit, organisation et programmation de l'audit, travail d'audit de terrain. Les observations recueillies en 2014 étaient globalement positives et légèrement meilleures que celles de 2013. Sur une échelle de 1 à 4, l'efficacité de l'audit a obtenu la note 3,6 au lieu de 3,4 en 2013, l'organisation de l'audit a été notée 3,2 (comme en 2013) et le travail d'audit de terrain 3,3 (comme en 2013). Le professionnalisme des auditeurs du Bureau de l'Inspecteur général et leur démarche constructive ont été appréciés, ce dont rend compte la note obtenue (3,8 au lieu de 3,7 en 2013). Le fait que l'audit porte désormais plus sur l'efficacité des programmes que sur les transactions et le meilleur esprit de dialogue ont été jugés particulièrement positifs par les entités auditées.

Avis annuel du Bureau de l'Inspecteur général

Le Bureau de l'Inspecteur général a rendu son premier avis annuel sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes du Fonds mondial. Dans l'univers de l'audit, une garantie générale type est très binaire : le Bureau de l'Inspecteur général peut ou ne peut pas garantir que la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes sont adéquats et qu'ils fonctionnent efficacement dans l'organisation étudiée. Cette approche binaire n'est pas adaptée au Fonds mondial, une organisation relativement jeune qui met en œuvre de nombreuses procédures qui faisaient l'objet de modifications au moment de l'audit. Selon l'approche qu'il a adoptée, le Bureau de l'Inspecteur général donne un avis sur la maturité globale du Fonds mondial pour la période 2013-2014, à un macro-niveau.

LES PROCÉDURES ET CONTRÔLES FONDAMENTAUX DU FONDS MONDIAL ONT GAGNÉ EN MATURITÉ DEPUIS 2012

L'analyse du Bureau de l'Inspecteur général fait état d'une amélioration progressive de la maturité de l'organisation. Les audits antérieurs à 2013 décrivaient une organisation présentant de réelles faiblesses au niveau de la politique et de la conformité, dont la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles

internes n'étaient pas complètement définis. D'après les travaux du Bureau en 2013 et en 2014, le Fonds mondial a clairement gagné en maturité. Les procédures de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne ont été définies dans une large mesure par des politiques institutionnelles approuvées par l'équipe dirigeante et/ou le Conseil d'administration. Cependant, les conclusions du Bureau montrent que globalement, ces procédures ne sont pas encore appliquées de manière cohérente ni entièrement intégrées aux pratiques de gestion courante de l'organisation.

Cela s'explique en partie parce qu'il faut du temps pour transformer complètement une organisation multipartite dont le modèle de fonctionnement a fait l'objet de révisions répétées, et qui continue de financer des programmes de santé publique dans des environnements très changeants et souvent fragiles. Le Fonds mondial a dû faire des choix pragmatiques en décidant comment hiérarchiser les priorités de mise en œuvre de son plan de transformation ; un récent audit montre que les procédures et contrôles fondamentaux du Fonds mondial gagnent en maturité et prolongent la trajectoire positive initiée en 2012. Ces progrès sont remarquables ; à la base, le Fonds mondial est un instrument de financement qui doit concilier une évolution rapide pour obtenir un impact plus marqué et une bonne gestion des fonds des donateurs.

Le Bureau de l'Inspecteur général n'a aucune raison de douter que l'attention que la direction continue de porter aux faiblesses identifiées renforcera considérablement la maturité de l'organisation dans les années à venir.

Le texte intégral de l'avis annuel est disponible dans le document GF B33/07.

En 2015

Le plan d'audit 2015 est aligné sur la stratégie du Fonds mondial pour la période 2012-2016 et sur le plan d'audit triennal.

Il prévoit 16 audits :

- Six audits internes, notamment :
 - Stratégie et impact : contrôles visant à garantir que le Fonds mondial mesure et atteint ses objectifs stratégiques
 - Établissement de subventions dans le cadre du nouveau modèle de financement : contrôles relatifs à la mise en œuvre des procédures d'établissement de subventions
 - Efficacité de l'instance de coordination nationale : efficacité et efficacité des mécanismes dans les pays
 - Allocation des financements : solidité de la méthodologie d'allocation actuelle
- Dix audits de pays : Ghana, Nigeria, Tanzanie, Ouganda, Pakistan, Indonésie, Honduras, Ouzbékistan, Tchad et Soudan du Sud. Ces dix pays représentent 24 % de l'allocation 2014-2016 pour les trois maladies.

Couverture pour obtenir un impact sur les maladies

Les dix pays représentent

- 23 % des traitements efficaces de la tuberculose,
- 27 % des personnes sous traitement antirétroviral et
- 32 % des moustiquaires distribuées.

La majorité des audits de pays seront menés pendant le premier semestre 2015, puisque leurs conclusions étayeront vraisemblablement les examens internes (instances de coordination nationale, établissement de

subventions par exemple). Les travaux d'audit du Pakistan, du Soudan du Sud et du Ghana ont commencé au premier trimestre 2015, de même que l'examen interne de l'allocation des financements.

Vingt pour cent de l'effort d'audit global en 2015 portera sur des activités *ex ante* supposant une participation à des comités permanents et de nouvelles initiatives stratégiques.

TROISIÈME PARTIE.

UNITÉ CHARGÉE DES ENQUÊTES

Examen d'assurance qualité externe

Comme le précisent les indicateurs clés de résultat, le travail du Bureau de l'Inspecteur général est soumis à des examens indépendants périodiques pour confirmer que le Bureau respecte les normes et les directives internationales ainsi que les meilleures pratiques en vigueur. En 2014, après avoir été évaluée par Moore Stephens International, l'unité chargée des enquêtes a été jugée apte à remplir sa mission et en bonne position pour exploiter les investissements existants et faire davantage preuve d'initiative.

La création d'une équipe du renseignement et de l'excellence opérationnelle est reconnue comme un facteur clé dans l'évolution de l'unité chargée des enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général, qui auparavant intervenait de façon réactive et dans les situations d'urgence et agit aujourd'hui de manière plus professionnelle, proactive et concertée. Cette équipe apportera beaucoup au Bureau, non seulement dans le cadre des enquêtes mais aussi en fournissant des informations qui permettent au Secrétariat du Fonds mondial de prendre des décisions de financement stratégiques et tenant compte des risques.

Dossiers d'enquête

Le Bureau de l'Inspecteur général a ouvert 45 dossiers en 2014, répartis entre les régions suivantes :

Afrique (17)

Asie (18)

AMLAT + MOAN + EOAC* (8)

Autres (2)

*Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale

Ces dossiers correspondent aux actes répréhensibles suivants :

Fraude (26)

Corruption (5)

Collusion (8)

Problèmes liés aux produits (4)

Autres (2)

Production

En 2014, l'unité chargée des enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général a publié 11 rapports faisant suite à des enquêtes à Madagascar, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Sierra Leone, au Ghana, au Mali, au Nigeria, au Burundi, en République démocratique du Congo et au Niger. Dix de ces rapports concernaient des dossiers en attente, liés à des enquêtes ouvertes avant 2012 et que le Bureau a pu finaliser et publier grâce au renforcement de ses effectifs et à une gestion efficace. L'annexe 2 propose un résumé de chacun des rapports publiés en 2014.

Toutes les enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général ne donnent pas lieu à la publication d'un rapport. Lorsque les preuves sont insuffisantes pour établir qu'il y a fraude ou abus, les enquêtes sont clôturées et accompagnées d'une note de clôture. Cette procédure a concerné 42 enquêtes en 2014. La production a augmenté par rapport à celle de l'année 2013, durant laquelle cinq rapports (traitant de huit cas) avaient été publiés et 148 enquêtes clôturées avec une note de clôture.

HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ EN 2014, IMPUTABLE AU RENFORCEMENT DES EFFECTIFS ET À UNE GESTION EFFICACE

Début 2014, 60 enquêtes ouvertes les années précédentes étaient en cours. Quarante-cinq nouvelles enquêtes ont été ouvertes et 53 ont été clôturées dans l'année. Fin 2014, 52 enquêtes (dont certaines ouvertes les années précédentes) étaient toujours en cours, un solde considérablement inférieur à celui des années précédentes.

Plaintes pour fraude et abus

En 2014, le Bureau de l'Inspecteur général a reçu 157 signalements de fraudes et d'abus, soit une augmentation de 60 pour cent par rapport aux 98 signalements reçus en 2013. Ces plaintes ont été examinées avec soin pour vérifier qu'elles entraient dans le périmètre de l'acte constitutif du Bureau et concernaient des fraudes et des abus pesant sur les activités financées par le Fonds mondial.

DES PLAINTES EN HAUSSE DE 60 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

De l'avis du Bureau de l'Inspecteur général, l'augmentation du nombre de signalements est un effet positif d'une culture qui libère la parole. Cent quatorze des 157 signalements provenaient directement de personnes dénonçant des irrégularités. Cela s'explique largement par une visibilité accrue et une meilleure communication des canaux multimédia de dénonciation d'irrégularités du Bureau de l'Inspecteur général.

Dix années d'enquêtes au Bureau de l'Inspecteur général :

	2005-07	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Enquêtes en cours des années précédentes	0	20	48	89	139	190	178	60
Enquêtes ouvertes	20	29	69	75	57	33	38	45
Enquêtes clôturées	0	1	28	25	6	45	156	53
Enquêtes à poursuivre les années suivantes	20	48	89	139	190	178	60	52

Trente-huit des 157 allégations reçues en 2014 ont donné lieu à l'ouverture de nouvelles enquêtes confiées aux équipes chargées des enquêtes, 45 ont été jugées non pertinentes, c'est-à-dire non liées aux projets financés par le Fonds mondial. De plus, 21 allégations étaient en attente d'examen et 18 autres étaient liées à des enquêtes existantes. Quand le Bureau de l'Inspecteur général reçoit des allégations faisant référence à des inefficacités programmatiques, les personnes chargées de les examiner les transfèrent au Secrétariat pour documenter sa gestion des risques opérationnels. En 2014, 35 allégations relevaient de cette catégorie, au lieu de 11 en 2013.

Droits de l'homme

Le Bureau de l'Inspecteur général continue de travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat pour intégrer les allégations d'atteintes aux droits de l'homme aux procédures de gestion des plaintes. En 2014, il a examiné 11 signalements d'éventuelles atteintes aux droits de l'homme dont neuf émanaient du département des questions liées aux communautés, aux droits de l'homme et au genre, et deux avaient été reçus via la ligne téléphonique dédiée du Bureau. Ces signalements ont été examinés de près mais la plupart d'entre eux n'ayant pu être reliés directement à des activités du Fonds mondial, l'ouverture d'enquêtes n'a pas été jugée appropriée et les dossiers ont été transmis au Secrétariat.

En 2015

En 2014, en plus d'avoir traité les dossiers en attente, le Bureau de l'Inspecteur général a mené des missions au Guyana, au Nigeria, au Laos, en Égypte, en Angola, en Inde, à Sao Tomé-et-Principe, au Tadjikistan, au Ghana, au Burundi, en Ukraine et au Yémen. Les rapports ou notes de clôture correspondants suivront en 2015.

RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS ET INTERVENIR PLUS TÔT

L'équipe de renseignement et de l'excellence opérationnelle est en place. Les données de quatre années d'enquêtes (2011-2014) du Bureau de l'Inspecteur général ont été collectées, ventilées et reconstruites dans une base de données pour en tirer des enseignements et analyser les causes profondes des fraudes et des abus. Cette « mémoire institutionnelle » du Bureau de l'Inspecteur général sera exploitée pour mieux renseigner sur la valeur de la gestion future des risques liés aux subventions et les tactiques d'enquête associées. Cette base de données toujours plus volumineuse propose désormais une fonction de recherche et les profils d'un millier d'entités avec lesquelles le Fonds mondial a travaillé.

Ces informations aideront le Bureau de l'Inspecteur général à intervenir plus tôt pour prévenir les fraudes ou y mettre un terme avant qu'elles deviennent systématiques, durables et coûteuses.

Conférence des enquêteurs internationaux

Le 29 septembre 2015, le Bureau de l'Inspecteur général organisera la 16^e Conférence des enquêteurs internationaux à Montreux, en Suisse. Cette conférence a été instituée en 1999 à l'initiative de Franz-Hermann Brüner, directeur général de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) entre 2000 et 2009. Elle rassemble des enquêteurs de l'OLAF, d'institutions financières internationales, des Nations Unies et d'autres agences du monde entier pour débattre de questions qui concernent tous les spécialistes des enquêtes et de la corruption.

QUATRIÈME PARTIE.

UNITÉ DE LA STRATÉGIE ET DE LA POLITIQUE

Les sept personnes qui travaillent au sein de l'unité de la stratégie et de la politique créée en 2014 et de son secrétariat ont pour objectif de permettre aux auditeurs et aux enquêteurs d'améliorer la stratégie et les procédures internes, et de veiller à ce que les activités du Bureau de l'Inspecteur général soient bien coordonnées pour influencer le Fonds mondial de manière constructive. L'unité fournit un appui aux auditeurs et aux enquêteurs et leur donne les moyens de remplir leur mission en menant l'identification des thèmes et des stratégies prioritaires, en s'assurant que les résultats sont alignés sur l'objectif et la mission du Bureau et en travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de renseignement et de l'excellence opérationnelle.

S'ENGAGER PLUS EFFICACEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES DU FONDS MONDIAL

L'unité sert d'incubateur d'idées et propose des pistes d'améliorations, pilotant de nouvelles initiatives comme la révision du rôle du Bureau de l'Inspecteur général dans la procédure de recouvrement, ou le suivi plus efficace et plus transparent des mesures de gestion convenues, en permettant d'analyser les tendances et les progrès. Des examens approfondis ont été mis en place pour évaluer les progrès concernant les mesures de gestion convenues centrées sur les principaux domaines de risque.

Le suivi du temps et des ressources par projet mis en place a permis de créer des indicateurs de gestion. L'unité a également mené des évaluations des systèmes informatiques du Bureau de l'Inspecteur général (gestion des dossiers, gestion des documents et opérations à caractère judiciaire, notamment) qui ont confirmé la qualité du travail entrepris et aideront à établir l'ordre de priorité des développements en cours.

Le document GF/B33/08 contient des informations plus détaillées sur les mesures de gestion convenues.

La mise en œuvre de la stratégie de communication du Bureau de l'Inspecteur général en 2014 a permis d'instaurer une culture qui évite les surprises et énonce clairement les attentes concernant les procédures. Elle s'appuie sur les modèles d'engagement des parties prenantes du Bureau de l'Inspecteur général qui résument les mesures prises pendant la planification, le travail sur le terrain et la finalisation des rapports, et qui ont été communiquées à toutes les parties prenantes. En plus d'avoir amélioré la présentation des rapports et de veiller à ce qu'ils soient cohérents et adaptés au public visé, l'unité veille au respect des procédures établies et favorise la publication de rapports de qualité.

Le partenariat avec le Secrétariat concernant l'accès aux données financières et programmatiques essentielles et leur analyse ainsi que l'utilisation des services informatiques correspondant aux besoins du Bureau de l'Inspecteur général a été renforcé. Des mesures internes améliorées de l'utilisation des ressources ont été mises en place, et favorisent une prise de décisions et une planification éclairées.

En plus de ces nouvelles initiatives, l'unité a assuré la continuité de l'activité et le contrôle du budget pendant les changements de direction et veillé à ce que l'examen d'assurance qualité externe de l'unité chargée des enquêtes soit conduit de manière appropriée.

Campagne de communication 2015 d'incitation aux signalements

Le Bureau de l'Inspecteur général organise une campagne de communication et de formation qui se déroulera au deuxième semestre 2015, pour encourager le signalement des fraudes et de la corruption touchant des programmes financés par le Fonds mondial. Cette campagne comprendra deux phases :

- a) Le Fonds mondial lui-même, ses organes de gouvernance, partenaires et amis forment un des principaux publics visés par la campagne dont ils peuvent devenir les porte-drapeaux et amplifier les messages.
- b) Les ressources étant limitées, la campagne sera déployée dans deux ou trois pays, en étroite collaboration avec le Secrétariat et, si possible, des partenaires externes.

La campagne sera rattachée à des interventions volontaristes du Bureau de l'Inspecteur général pour lutter contre la corruption et pourra aussi être associée à des programmes nationaux de financement de la santé à forte visibilité financés par le Fonds mondial. Elle se terminera le 9 décembre, qui est la journée internationale de lutte contre la corruption.

Collaboration avec des partenaires internationaux

Le Bureau de l'Inspecteur général a signé des protocoles d'accord avec des partenaires internationaux pour lutter contre la fraude et les abus touchant les programmes du Fonds mondial :

- Ministère britannique du développement international
- Inspection générale d'État de Djibouti
- Commission nigériane contre les délits économiques et financiers
- Alliance GAVI
- Bureau de lutte contre la corruption du Malawi
- Unité de renseignement financier du Malawi
- Police du Malawi
- Office européen de lutte antifraude (OLAF)
- Bureau tanzanien de prévention et de lutte contre la corruption
- Agence tanzanienne de l'alimentation et des médicaments
- Programme des Nations Unies pour le développement
- Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- USAID
- Banque mondiale

CINQUIÈME PARTIE.

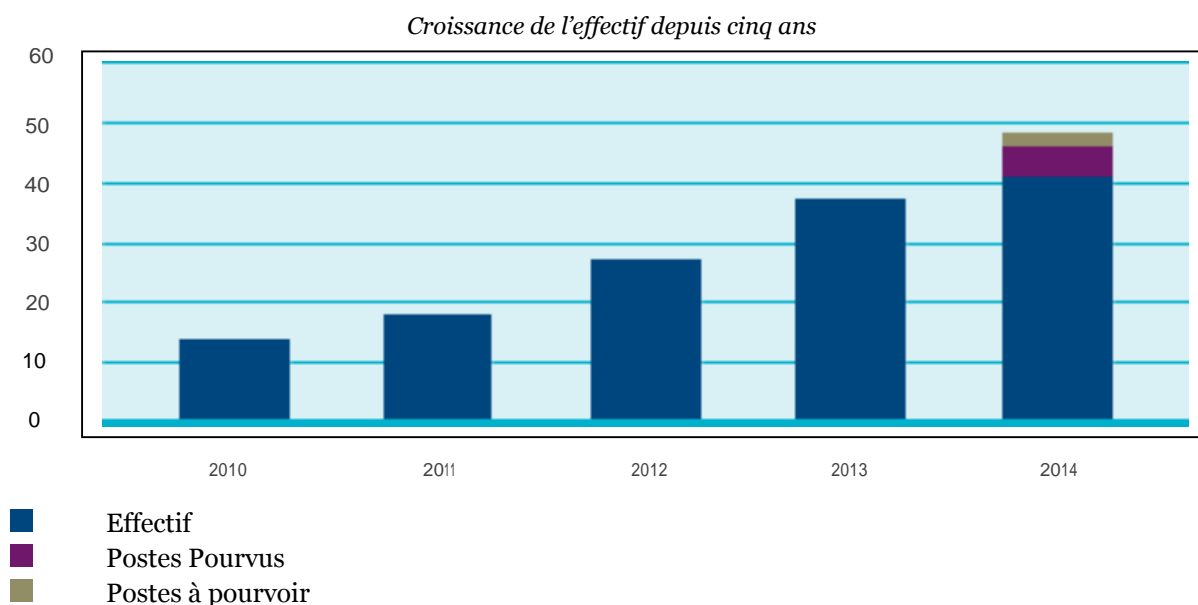
BUDGET ET RESSOURCES

Effectif du Bureau de l'Inspecteur général

La quasi-totalité des postes du Bureau de l'Inspecteur général sont aujourd'hui pourvus. Fin 2014, le bureau comptait 41 employés (le budget en prévoit 48), l'effectif le plus élevé jamais atteint jusqu'ici. Cinq des sept postes restants à pourvoir l'ont été depuis début 2015, trois nouveaux membres ayant été recrutés en janvier et deux en mars. Deux postes restent vacants.

LE BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL EST APTE À REMPLIR SA MISSION

Effectif 1 ^{er} jan 2014	Recrutements 2014	Départs 2014	Effectif 31 déc. 2014	Postes pourvus depuis déc. 2014	Postes à pourvoir
37	14	10	41	5	2



Budget du Bureau de l'Inspecteur général

Fin décembre, les dépenses de fonctionnement du Bureau de l'Inspecteur général étaient sous-utilisées à hauteur de 4 949 174 dollars US par rapport au budget (avril 2014) et de 430 482 dollars US par rapport aux prévisions pour l'exercice 2014 complet (septembre 2014). Cela s'explique essentiellement par des écarts au niveau des salaires, des coûts de déplacement et des coûts associés liés aux dix départs intervenus en 2014, par la réduction d'effectif qui a affecté l'unité d'audit presque toute l'année et par la baisse du nombre de missions d'enquête au profit du traitement des dossiers en attente. De plus, des facteurs externes comme le report de certains audits du fait de l'épidémie d'Ébola, le retard du déploiement de nouvelles initiatives au sein du Secrétariat et le recours parcimonieux aux consultants externes jouent un rôle dans la sous-utilisation des crédits.

Poste budgétaire	Budget 2014	Prévision pour l'exercice 2014	Dépenses réelles en décembre	Écart par rapport au budget d'origine
Salaires	9 405 003 \$	8 154 346 \$	8 153 207 \$	1 251 796 \$
Honoraires	2 858 350 \$	1 961 500 \$	1 907 288 \$	951 062 \$
Déplacements	3 232 999 \$	1 270 500 \$	897 073 \$	2 335 926 \$
DPC / Représentations	211 500 \$	125 500 \$	101 499 \$	110 001 \$
Communication	225 250 \$	65 000 \$	68 552 \$	156 698 \$
Infrastructure de bureau	1 134 533 \$	972 097 \$	990 842 \$	143 691 \$
Total dépenses de fonctionnement	17 067 635 \$	12 548 943 \$	12 118 461 \$	4 949 174 \$

ANNEXE 1.

INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTAT

Indicateur clé de résultat

Statut

A. Assurer un service efficient et efficace

A.1 Les rapports sont finalisés conformément au modèle d'engagement des parties prenantes de la stratégie de communication et, dans l'ensemble, respectent les calendriers indicatifs

Tous les rapports d'audit du plan 2014 révisé et neuf rapports d'enquête ont suivi toutes les étapes du modèle d'engagement des parties prenantes. Les calendriers indicatifs de la première version des modèles d'engagement étaient probablement trop ambitieux puisqu'en moyenne la production des rapports nécessitait plus de 18 à 22 semaines

A.2 Les plans de travail d'audit/d'enquête annuels sont finalisés à 90 % minimum.

94 % pour le plan de travail d'audit révisé, 91 % pour les enquêtes

A.3 Les coûts sont gérés dans les limites du budget approuvé

Le budget 2014 initial de 17 067 635 dollars US avait été ramené à 12 548 943 dollars US. Au 31 décembre 2014, les dépenses réelles s'élevaient à 12 118 461 dollars US. L'écart total par rapport au budget était de 4 949 174 dollars US.

B. Promouvoir la confiance en agissant de manière responsable et transparente

B.1 L'unité d'audit et l'unité chargée des enquêtes font l'objet d'examen d'assurance qualité externes pour confirmer que les procédures d'évaluation, les documents de travail, les rapports et les interactions avec les principales parties prenantes respectent les normes et les directives professionnelles.

L'unité chargée des enquêtes et l'unité d'audit se sont dotées de solides capacités de contrôle qualité en interne, ce qui a été confirmé par les examens d'assurance qualité externes indépendants menés par Moore Stephens International. Pour l'unité chargée des enquêtes, l'indicateur est au vert dans les six catégories examinées. De même, l'unité d'audit a reçu une note de « conformité générale », la plus élevée prévue par les directives de l'Institut des auditeurs internes. Les directeurs de ces unités assurent le suivi des recommandations.

B.2 Tous les rapports d'enquête et d'audit sont publiés sur le site web du Bureau de l'Inspecteur général, comme le prévoit la stratégie de communication.

Vingt-cinq rapports ont été produits en 2014. Cinq rapports d'audit ont été publiés sur le site web public du Bureau de l'Inspecteur général et neuf ont été remis au Comité d'audit et d'éthique. L'unité chargée des enquêtes a publié 11 rapports.

B.3 Un avis annuel est rendu sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au Fonds mondial

Le Comité d'audit et d'éthique a remis cet avis au Conseil d'administration pour sa réunion en mars 2015.

C. Garantir l'impact de nos travaux

C.1 Les mesures convenues font l'objet d'un suivi et d'une communication mensuelle, et sont validées dans les trois mois qui suivent la date de fin annoncée par le Secrétariat. Les dérapages signalés concernant les mesures de gestion sont transmis au niveau hiérarchique supérieur.

Sept rapports de situation ont été communiqués au Comité exécutif de direction en 2014. Au 31 décembre 2014, 119 mesures de gestion convenues avaient été validées par le Bureau de l'Inspecteur général, dont 58 dans les trois mois suivant la mise en œuvre par le Secrétariat.

C.2 Les modèles d'engagement des parties prenantes intégrés à la stratégie de communication sont appliqués afin de garantir la qualité au moyen des mesures de protection (vérification des faits et de l'exactitude des informations)

Le Bureau de l'Inspecteur général a suivi les étapes et appliqué les mesures de protection dans cent pour cent des cas. Cela garantit que les rapports d'audit et d'enquête ont fait l'objet des vérifications nécessaires avant d'être publiés. De plus, le Bureau est en contact permanent avec le Secrétariat à chaque étape du cycle des mesures de gestion convenues : accord, suivi, mise en œuvre, validation et clôture.

D. Recruter et fidéliser les meilleurs éléments et promouvoir une culture fondée sur la confiance et le travail d'équipe

D.1 Tous les employés participent aux activités de développement professionnel continu et respectent les exigences

Les plans de développement individuels pour 2014 ont été menés à bien pour l'ensemble du personnel du Bureau de l'Inspecteur général. Tous les employés du Bureau ont suivi les formations garantissant qu'ils possèdent les qualifications et titres professionnels requis.

D.2 Le taux de rotation du personnel n'excède pas 10 %

Du fait de la restructuration, le taux de rotation du personnel était de 16 % en 2014. L'effectif budgétisé du Bureau est de 48 personnes. Au 31 décembre 2014, 41 postes étaient pourvus et sept restaient vacants. Trois collaborateurs ont rejoint l'équipe en janvier 2015, et deux en mars.

ANNEXE 2. RÉSUMÉS DES RAPPORTS PRODUITS PAR LE BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL EN 2014

13-052 Madagascar

Cette enquête a examiné des irrégularités en matière d'achats imputables à des bénéficiaires d'une subvention à Madagascar. Deux de ces bénéficiaires étaient des organismes publics, à savoir l'Unité de gestion des projets d'appui au secteur de santé (UGP) et la Centrale d'achats de médicaments et de matériel médical (SALAMA). Le rapport contient les résultats d'un examen de subventions totalisant 12,2 millions de dollars US et identifie une surfacturation de biens imputable en partie à des fournisseurs et en partie à SALAMA, d'un montant total de 462 670 dollars US.

14-001 Groupe consultatif sur les dynamiques de marché

Cet audit avait essentiellement pour objet de réaliser une évaluation de haut niveau pour identifier dans quelle mesure le Conseil d'administration du Fonds mondial peut s'appuyer sur les travaux du Groupe consultatif sur les dynamiques de marché pour fournir au Fonds mondial une orientation stratégique de nature à stimuler l'impact et l'efficacité des initiatives d'orientation des marchés.

14-002 Papouasie-Nouvelle-Guinée

Cette enquête a mis en évidence des procédures irrégulières en matière d'achats et d'avances en espèces au sein du département national de la santé en Papouasie-Nouvelle-Guinée, un bénéficiaire de subventions du Fonds mondial. Les enquêteurs ont établi que ce département ne respectait pas les procédures gouvernementales ni les conditions des accords de subvention du Fonds mondial, et que par conséquent 1 352 696 dollars US de dépenses n'étaient pas conformes.

14-003 Technologies de l'information

Cet audit avait essentiellement pour objet de réaliser une évaluation de haut niveau du degré de conformité des principaux systèmes et processus informatiques avec la norme ISO 27001.

14-004 Communication

Cette évaluation de haut niveau se concentrait sur les pratiques de communication au sein du Fonds mondial et évaluait plus précisément si la stratégie et les activités de communication étaient alignées sur la stratégie globale du Fonds mondial, ainsi que l'efficacité et l'efficience de la stratégie, du plan de travail et des activités du Fonds mondial en matière de communication.

14-005 Sierra Leone

Les enquêteurs ont trouvé des éléments attestant de l'existence de fausses factures et de fournisseurs fictifs concernant l'achat de matériel de bureau pour le ministère de la Santé et de l'Assainissement de la Sierra Leone, un bénéficiaire principal des subventions du Fonds mondial. Une évaluation du ministère menée en 2011 par l'agent local du Fonds avait mis en évidence des pertes de 167 947 dollars US lors de l'achat de produits non sanitaires. Pendant son enquête, le Bureau de l'Inspecteur général a identifié d'autres dépenses douteuses, d'un montant de 70 510 dollars US.

14-006 Modèle de garantie

Cet audit a évalué dans quelle mesure les hauts dirigeants et le Conseil d'administration du Fonds mondial pouvaient s'appuyer sur les travaux des fournisseurs de garantie de première et de deuxième lignes concernant les subventions du Fonds mondial. Plus précisément, le Bureau de l'Inspecteur général a examiné la fiabilité de la garantie donnée par les fournisseurs (en se basant sur les critères définis par l'IIA), le caractère adéquat de la couverture de la garantie pour les principaux domaines à

risque des subventions du Fonds mondial, et la coordination globale de la garantie par le Secrétariat du Fonds mondial.

14-007 Qualifications et prévisions

Cet audit avait pour objectif global d'évaluer le caractère suffisant et adéquat des modalités de quantification et de prévision en vigueur pour les antirétroviraux, qui sont nécessaires à la mise en œuvre efficace des programmes soutenus par le Fonds mondial.

14-008 Gouvernance

Ce rapport du Bureau de l'Inspecteur général publié en juin 2014 avait pour objectif de conseiller le Conseil d'administration afin qu'il pilote le Fonds mondial de manière plus efficiente et plus efficace pour mettre fin aux trois maladies. Globalement, le Bureau de l'Inspecteur général n'a pas identifié de problème majeur dans la façon dont le Conseil d'administration s'acquitte de trois de ses fonctions essentielles : élaboration de stratégies, engagement de ressources financières, engagement de partenariats, mobilisation de ressources et plaidoyer. Il a cependant fait état de problèmes, préoccupants pour certains, en lien avec les autres fonctions essentielles du Conseil, à savoir la supervision de la gouvernance, la gestion des risques et l'évaluation des résultats.

14-009 Lacunes des bénéficiaires principaux en termes de capacités

Cet audit avait pour objectif global d'évaluer le caractère adéquat et l'efficacité des procédures et contrôles en place pour s'assurer que les lacunes en termes de capacités identifiées avant la signature de subventions avaient été comblées de manière adéquate pendant la mise en œuvre.

14-010 Qualité des services

Lors de cet audit, le Bureau de l'Inspecteur général a examiné les procédures du Secrétariat à l'appui d'une amélioration continue de la qualité dans huit pays à fort impact (Ghana, Indonésie, Kenya, Pakistan, Philippines, Soudan, Tanzanie et Ouganda), où il a évalué les systèmes pour détecter les lacunes en matière de qualité des services dans les programmes soutenus par le Fonds mondial et les combler.

14-011 QUART

Cet audit avait pour objectif d'établir dans quelle mesure les hauts dirigeants peuvent s'appuyer sur les évaluations des risques pesant sur les subventions réalisées selon la méthodologie QUART dans trois portefeuilles à fort impact : République démocratique du Congo, Haïti et Pakistan.

14-012 Mesure des résultats

Cet audit évaluait la mesure des résultats programmatiques et la prise en compte des questions relatives aux systèmes de suivi et d'évaluation dans la notation globale des résultats des subventions. Cherchant à tirer des leçons du passé, il a examiné un échantillon de huit subventions accordées à huit pays pour les trois maladies, d'un montant total de 636,6 millions de dollars US.

14-013 Ghana

Les enquêteurs du Bureau de l'Inspecteur général ont trouvé des éléments attestant de dépenses non approuvées et d'irrégularités dans le processus d'appel d'offres, pour des contrats de construction octroyés au Ghana Health Service, l'organisme de mise en œuvre du ministère de la Santé, qui était le bénéficiaire principal du Fonds mondial dans le pays. Sur la base des conclusions du Bureau, le Secrétariat s'emploie à récupérer 1,5 million de dollars US auprès du ministère de la Santé.

14-014 Guinée-Bissau

Les auditeurs ont constaté que les risques financiers en Guinée-Bissau sont bien gérés par le Fonds mondial et que les mécanismes de protection en place sont généralement efficaces. En revanche, la gestion des stocks de produits de santé, les données sur les résultats des subventions et le suivi stratégique par l'agent local du Fonds doivent être améliorés.

14-015 Mali

L'enquête du Bureau de l'Inspecteur général portait sur la plus grosse subvention accordée au Mali, soit 45,2 millions de dollars US, pour l'extension des réseaux de prévention et de prise en charge du VIH/sida et des infections sexuellement transmissibles dans la capitale et dans le reste du pays. Les enquêteurs ont identifié des irrégularités dans 357 transactions d'achat du Haut conseil national de lutte contre le sida (HCNLS), un ancien bénéficiaire principal des subventions du Fonds mondial, chez ses sous-bénéficiaires et ses sous-sous-bénéficiaires au Mali à l'époque.

14-016 Nigeria

Une enquête du Bureau de l'Inspecteur général a trouvé des éléments attestant de fraudes et d'irrégularités en matière d'achats portant sur un montant de 354 680 dollars US et impliquant deux bénéficiaires principaux au Nigeria, Society for Family Health et le Programme national de lutte contre le paludisme, entre 2008 et 2010. Les bénéficiaires ont déjà remboursé les sommes détournées ou se sont engagés à le faire.

14-017 Myanmar

L'audit du Bureau de l'Inspecteur général a constaté que les contrôles de la gestion financière et des résultats du programme étaient généralement efficaces au Myanmar. Aucune rupture de stock de médicaments préoccupante n'a été constatée mais étant donné la fragilité des infrastructures du pays, la gestion des stocks était inadaptée et la chaîne d'approvisionnement fragmentée. Le Bureau a également identifié des lacunes dans le cadre de garantie global sur les subventions du Fonds mondial.

14-018 Burundi

Les enquêteurs du Bureau de l'Inspecteur général ont identifié des fraudes et des irrégularités en matière d'achats portant sur des subventions du Fonds mondial au Burundi entre 2007 et 2011. Diagnostic, un fournisseur de produits médicaux, a produit de faux certificats, surfacturé et livré au bénéficiaire principal des équipements qui ne correspondaient pas aux spécifications de l'appel d'offres. Le Bureau a également établi que le bénéficiaire de la subvention avait acheté des trousseaux de dépistage rapide du VIH non approuvés à un autre fournisseur, Bio-Rad. Par conséquent, le Fonds mondial s'emploie à récupérer 283 068 dollars US et a mis en place des procédures d'achat plus solides au niveau des bénéficiaires.

14-019 République démocratique du Congo

Les enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général ont identifié des fraudes et une collusion au cours d'appels d'offres en République démocratique du Congo (RDC) entre 2007 et 2010, imputables à des sous-bénéficiaires de subventions. Le Fonds mondial s'efforce de récupérer 1,428 718 dollars US auprès du PNUD, le bénéficiaire principal qui avait supervisé les activités des sous-bénéficiaires. Il a également renforcé considérablement son équipe de pays en RDC et se concentre davantage sur l'atténuation des risques financiers.

14-020 Burundi

Les enquêteurs du Bureau de l'Inspecteur général ont identifié des dépenses non conformes s'élevant à 184 000 dollars US au Burundi. L'enquête a pointé un manque de transparence lors de l'achat de fournitures scolaires et de compléments alimentaires avec des crédits d'une subvention liée au VIH

gérée par un récipiendaire principal du Fonds mondial au Burundi, le Réseau burundais des personnes vivant avec le VIH/sida (RBP+). Le Fonds mondial s'emploie à récupérer les sommes dépensées de manière irrégulière et a considérablement renforcé le processus d'achat impliquant ses subventions au Burundi.

14-020 Ghana

Cette enquête du Bureau de l'Inspecteur général a établi que 3,84 millions de dollars US de dépenses n'étaient pas conformes aux accords de subvention du Fonds mondial au Ghana. Cet argent a été utilisé par le Ghana Health Service pour acheter 128 millions de préservatifs masculins entre 2010 et 2013 au fournisseur Global Unilink. Non conformes aux normes et surfacturés, ces préservatifs ont été achetés dans le cadre d'un appel d'offres non concurrentiel avec usage de faux documents. En conséquence, le Fonds mondial s'emploie à récupérer la somme mentionnée ci-dessus, prend des mesures à l'encontre du fournisseur Global Unilink et s'assure que les produits de santé sont conformes aux normes de qualité avant de les distribuer.

14-022 Niger

Suite à une enquête portant sur des subventions du Fonds mondial au Niger, le Bureau de l'Inspecteur général propose de récupérer 2,4 millions de dollars US. Cette somme correspond à des dépenses non prises en charge, engagées essentiellement par des sous-récepteurs de subventions entre 2005 et 2012. Elle fait partie des 16,8 millions de dollars US qui n'avaient pas été utilisés conformément aux accords de subvention du Fonds mondial pendant cette période. Les 14,4 millions de dépenses non conformes restantes correspondent pour l'essentiel à un achat de moustiquaires en 2008. Malgré une transparence insuffisante et un conflit d'intérêts dans la procédure d'appel d'offres, le Bureau a établi que le prix des moustiquaires était raisonnable et que la distribution avait été menée correctement. C'est pourquoi il ne propose pas que cette somme soit remboursée au Fonds mondial.

14-023 Rwanda

Le Bureau de l'Inspecteur général a estimé que le système de contrôles internes était généralement efficace. Cependant, avec l'adoption d'un modèle de financement en fonction des résultats au Rwanda, les auditeurs ont constaté que le Secrétariat n'avait pas évalué tous les contrôles de manière exhaustive ni conçu un cadre de garantie robuste avant la mise en œuvre du nouveau modèle.

14-024 Équateur

Le Bureau de l'Inspecteur général a établi que la gestion par le Secrétariat du risque financier et fiduciaire lié aux subventions en Équateur était généralement efficace. Il a toutefois identifié des lacunes dans la fourniture de la garantie ainsi que de sérieux retards dans l'achat de préservatifs et dans les résultats des programmes.

Le rapport a été communiqué au Comité d'audit et d'éthique et à l'équipe dirigeante mais n'a pas été publié, compte tenu de la politique en vigueur au moment du travail d'investigation.

[@globalfund_oig](http://www.theglobalfund.org/oig)